



## Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

En Bourgogne-Franche-Comté, une troisième vague peu meurtrière et un rebond des naissances 9 mois après la fin du premier confinement

Rédaction le 31 mai par Philippe Rossignol

### Décès : hausse des décès de 4 % durant la troisième vague

Entre le 1<sup>er</sup> mars et le 17 mai 2021, la Bourgogne-Franche-Comté a enregistré 6 792 décès, toutes causes confondues, soit 4 % de plus qu'en 2019. C'est moins que sur l'ensemble du territoire français (+ 10 %) où la hausse de la mortalité s'est, en particulier, observée à Mayotte (+ 25 %), en Île-de-France (+ 22 %), dans les Hauts-de-France (+ 18 %), à la Réunion (+ 18 %) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 16 %).

Lors des deux premières vagues (mars-avril 2020 et septembre 2020 à janvier 2021), les décès dans la région avaient augmenté respectivement de 26 % et 27 % par rapport à l'année précédente. Ils concernaient surtout les personnes âgées de 85 ans ou plus. La troisième vague se caractérise par excédent de mortalité par rapport à 2019 quasi nul pour cette classe d'âge, sous les effets probablement de la vaccination. En revanche, il subsiste toujours à la mi-mai un excédent de mortalité pour les 65-84 ans. Néanmoins, il est deux fois moins marqué que lors des deux vagues précédentes.

En Bourgogne-Franche-Comté, le Doubs est le département qui enregistre la plus forte progression des décès depuis le 1<sup>er</sup> mars par rapport à 2019 (+ 13 %). Cependant, ce même département n'avait enregistré qu'un nombre très faible de décès en avril 2019. Suivent l'Yonne et la Nièvre (+ 11 %).

### Nombre de décès survenus entre le 1<sup>er</sup> mars et le 17 mai

	2021	2020	2019	Évolution (en %)	
				2021 / 2020	2021 / 2019
Côte-d'Or	1 271	1 458	1 180	- 12,8	+ 7,7
Doubs	1 049	1 342	931	- 21,8	+ 12,7
Jura	553	641	526	- 13,7	+ 5,1
Nièvre	663	650	600	+ 2,0	+ 10,5
Haute-Saône	445	590	453	- 24,6	- 1,8
Saône-et-Loire	1 371	1 568	1 431	- 12,6	- 4,2
Yonne	981	1 001	886	- 2,0	+ 10,7
Territoire de Belfort	459	678	499	- 32,3	- 8,0
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>6 792</b>	<b>7 928</b>	<b>6 506</b>	<b>- 14,3</b>	<b>+ 4,4</b>
<b>France</b>	<b>143 320</b>	<b>157 183</b>	<b>130 061</b>	<b>- 8,8</b>	<b>+ 10,2</b>

Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee (données provisoires)

Source : Insee, État civil

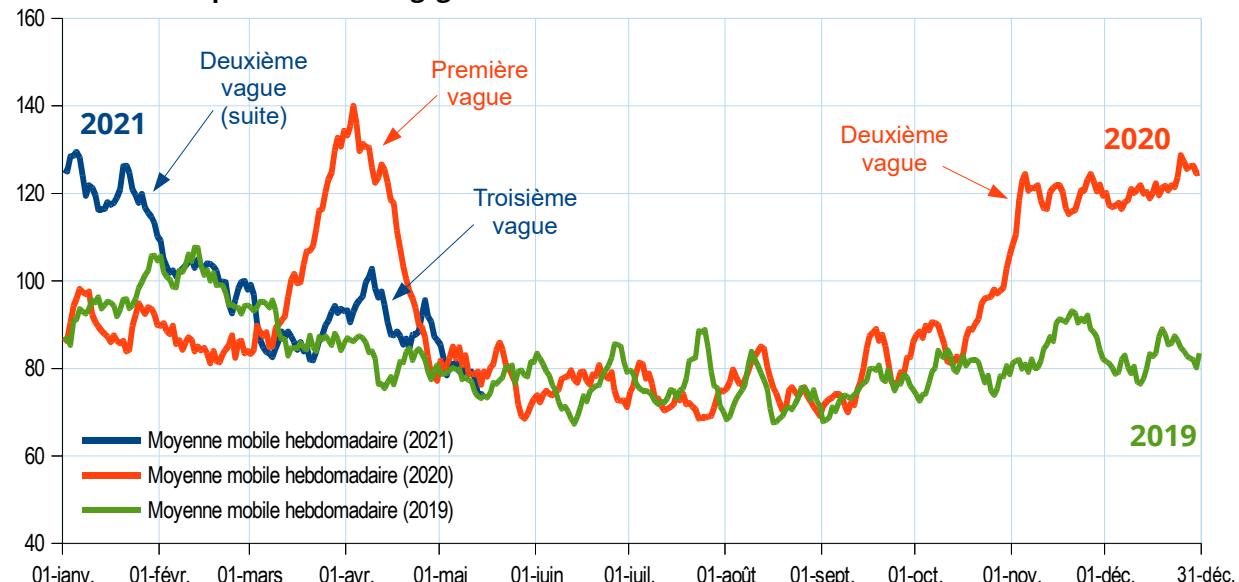
#### Nous contacter :

Katy Lequin  
Chargée de communication externe  
Insee Bourgogne-Franche-Comté  
Tél : 06.63.30.50.36  
Mél : dr25-communication-externe@insee.fr

#### Pour en savoir plus :

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
<https://blog.insee.fr/>  
  
#BFC @InseeRegions

## Nombre de décès quotidiens en Bourgogne-Franche-Comté



Note : ensemble des décès transmis par voie dématérialisée ou voie papier par les mairies à l'Insee (données provisoires)

Source : Insee, État civil

## Naissances : reprise des projets de parentalité à la fin de la première vague

En raison de la baisse tendancielle des naissances observée depuis quelques années, il naît généralement moins d'enfants chaque mois d'une année par rapport au même mois de l'année précédente. Neuf mois après le début de la pandémie de la Covid-19, les naissances ont fortement baissé en France, et la Bourgogne-Franche-Comté n'a pas fait exception. Cette diminution observée en janvier 2021 a été sans commune mesure avec les baisses qui ont pu être observées dans le passé. Celle de février a été plus modérée. En mars, puis en avril, les naissances entament leur remontée.

En janvier 2021, la Bourgogne-Franche-Comté a enregistré 1 869 naissances, soit 17 % de moins qu'en janvier 2020. Le contexte de la crise sanitaire a pu décourager les couples de concevoir des enfants, et/ou les inciter à reporter de plusieurs mois leurs projets de parentalité. Il faut également rappeler que pendant ce premier confinement du printemps 2020, les centres de procréation médicalement assistée ont été fermés.

Les bébés nés en février 2021 ont été conçus pour la plupart en mai 2020, c'est-à-dire au cours des derniers jours de la période de confinement du printemps ou à sa sortie. L'écart par rapport à février 2020 s'est cependant réduit à - 8 %.

Mars et avril 2021 se caractérisent au contraire par un excédent de naissances, de respectivement + 2 et + 6 %. Il pourrait être le signe d'un « rattrapage » du déficit de naissances observé en début d'année, voire d'une reprise progressive des projets de parentalité en sortie du premier confinement.

## Nombre de naissances par mois en Bourgogne-Franche-Comté



(p) : données provisoires

Source : Insee, État civil (naissances domiciliées au lieu de résidence de la mère)

Ce « ratrappage » est pour l'instant surtout visible en Saône-et-Loire, dans le Doubs, en Haute-Saône et dans le Jura. La Nièvre se démarque par un impact peu visible de la pandémie sur sa natalité. Le nombre de naissances en mars et avril a retrouvé un niveau proche de ceux observés ces deux dernières années dans les autres départements de la région.

### Évolution par département des naissances en 2021 par rapport à 2020

	Évolution des naissances en 2021 par rapport à 2020 (en %)					Nombre de naissances en 2021 (de janvier à avril)
	Janvier	février (1)	mars	avril	janvier à avril	
Côte-d'Or	- 1,7	- 17,8	- 0,2	- 4,5	- 5,8	1 578
Doubs	- 16,7	- 4,7	- 3,4	+ 12,7	- 3,3	1 783
Jura	- 25,1	- 22,3	+ 15,5	+ 9,0	- 6,8	680
Nièvre	- 5,9	- 4,5	- 0,8	+ 5,0	- 1,6	484
Haute-Saône	- 12,1	- 2,8	- 0,6	+ 14,8	- 0,6	613
Saône-et-Loire	- 28,5	- 0,4	+ 13,1	+ 8,0	- 3,3	1 418
Yonne	- 17,0	- 10,3	- 1,5	+ 0,4	- 7,2	917
Territoire de Belfort	- 26,4	+ 3,6	- 7,8	+ 11,2	- 6,3	407
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>- 16,5</b>	<b>- 8,4</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>+ 6,0</b>	<b>- 4,5</b>	<b>7 880</b>

(1) les résultats prennent en compte le fait que 2020 est une année bissextile.

Note : pour les départements les moins peuplés, le nombre de naissances peut davantage fluctuer d'une année sur l'autre.

Champ : naissances domiciliées au lieu de résidence de la mère

Source : Insee, État civil (données provisoires)

#### Note méthodologique sur les décès :

Exceptionnellement, l'Insee diffuse le nombre de décès par jour et par département. Il s'agit de décès toutes causes confondues et pas seulement des décès liés à la Covid-19. Les décès sont enregistrés dans la commune où ils ont eu lieu (et non au lieu de résidence), à la date du décès. Les décès survenus pendant une période en 2021 sont comparés aux décès survenus pendant sur la même période un an auparavant. Lorsque les décès sont supérieurs à la période de comparaison, on parle d'excédent de décès.

L'analyse des décès entre le **1<sup>er</sup> janvier et le 17 mai 2021** porte sur les décès transmis par **voie dématérialisée ou par voie papier** par les mairies à l'Insee (statistiques à la date du 28 mai 2021).

Il est important de noter que ces données sont très provisoires et seront révisées à chaque nouvelle publication. Les données les plus récentes sont incomplètes car les communes ont une semaine pour transmettre les données et le délai de transmission varie en fonction du jour de la semaine. La rapidité de remontée de ces informations varie également selon les départements et pourrait être perturbée par les mesures de confinement, de même que le choix des modalités de transmission (dématérialisé ou courrier postal).

Pour suivre l'évolution de la mortalité en 2021, l'Insee fait cependant le choix de privilégier la comparaison avec l'année 2019, année sans épidémie Covid.

Les données sont disponibles sous forme de tableaux, cartes et graphiques sur le site de l'Insee :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4487854>

Pour plus d'informations, vous pouvez également télécharger la note méthodologique complète à cette adresse :

[https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4487861/2020-07-31\\_note\\_methodo\\_deces\\_quotidiens.pdf](https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4487861/2020-07-31_note_methodo_deces_quotidiens.pdf)

Les statistiques diffusées sont provisoires et sont actualisées toutes les semaines.

#### Note méthodologique sur les naissances :

Les prochaines mises à jour du nombre de naissances mensuelles par l'Insee, permettront de suivre les tendances des prochains mois, et d'analyser les éventuels impacts des deuxième et troisième vagues de Covid-19 sur le nombre de naissances.

L'année 2020 étant une année bissextile, les naissances ont été recalculées sur 28 jours afin de permettre une comparaison avec les autres années

L'Insee diffusera dorénavant à la fin de chaque mois une estimation des naissances du mois M-1 et révisera les estimations des mois M-2 et M-3. Les données 2020 ne seront pas révisées chaque mois, seules les données les plus récentes en glissement sur 3 mois seront révisées.

Les données sont disponibles sur le site de l'Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5388165>